

Programmation de la politique de la ville

► Qu'est-ce que la politique de la ville ?

" La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants " explique le site internet du Ministère de la Ville: <http://www.ville.gouv.fr/?tout-sur-la-politique-de-la-ville>

En ce qui concerne plus précisément les conseils citoyens, on peut y apprendre que: "Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des laboratoires d'innovation sociale où se développent de nombreuses démarches de participation. Le Gouvernement a décidé d'aller plus loin en inscrivant pour la première fois, dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le principe de co-construction de la politique de la ville avec les habitants. Ce principe a été conforté avec la création des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires. Les habitants et les acteurs locaux sont ainsi appelés à mobiliser leur expertise et à contribuer, conjointement avec l'État, les collectivités territoriales et les associations, à la définition des actions les plus pertinentes au regard des besoins identifiés dans le quartier."

Visitez le très intéressant Site de l'Observatoire National de la Politique de la Ville: <http://www.onpv.fr/accueil>

On y découvre des informations (rapports, études, bilans, chiffres) concernant les Quartiers dits en Politique de la Ville (QPV), par thématiques et par quartiers dans toute la France (métropolitaine et TOM).